

Justificatif généré le 14/11/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 14/11/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/707144
N° d'annonce : 707144

AZOLA

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 4.120.680 €

Siège social : 12 rue Raoul Nordling 92270 BOIS-COLOMBES

814 841 706 R.C.S. Nanterre

Suivant déclaration en date du 13/11/2023, l'associé unique, la société STORENGY »sas -siège social 12 rue Raoul Nordling – 92270 BOIS-COLOMBES (833.718.653 RCS NANTERRE) a décidé de dissoudre la société AZOLA en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société AZOLA à la société STORENGY.

Il a été mis fin aux fonctions de Président Mr Benoît TOMMY-MARTIN.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du tribunal de commerce de NANTERRE.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de NANTERRE.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aePraDw6Y

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePraDw6Y>

